ACTUAILES.fr

Bimensuel d'actualités des 10-15 ans

120

30 septembre 2020

abonnement gratuit sur actuailes.fr

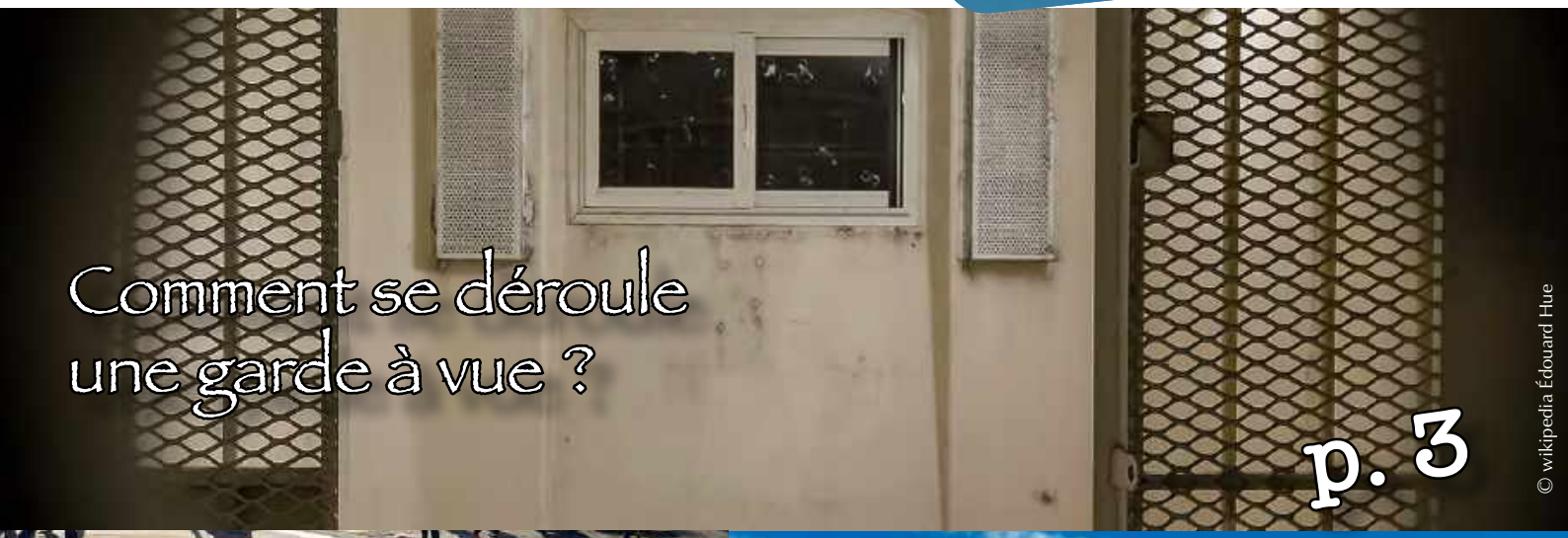

Comment se déroule une garde à vue ?

p. 3

© wikipedia Édouard Hue

Le cyclisme, c'est la santé

p. 7

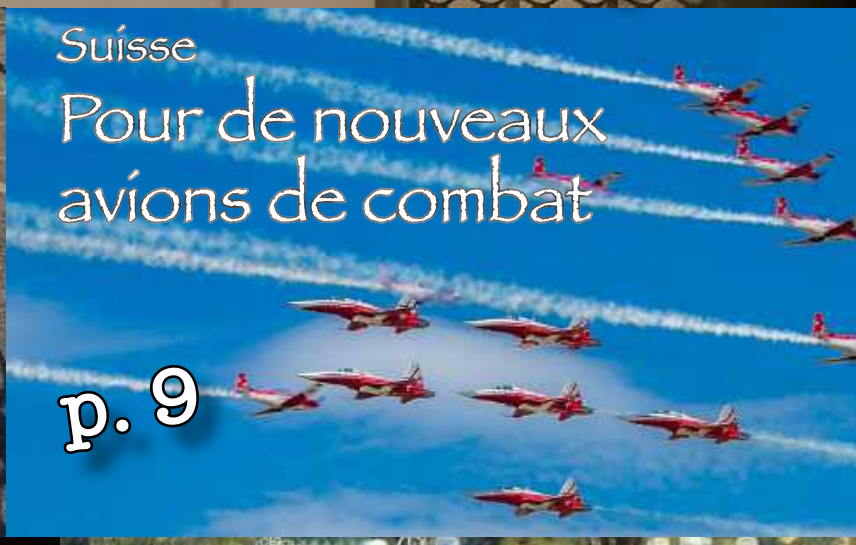

Suisse

Pour de nouveaux avions de combat

p. 9

Éthiopie

Melkam Meskel

p. 11

Le Bal du Moulin de la Galette

p. 18

Adélaïde Hecquet

La fresque évolutive de C215 en hommage aux victimes

Nouvel attentat

Vendredi dernier, un attentat a eu lieu devant les anciens locaux de *Charlie Hebdo*, un hebdomadaire satirique qui avait déjà été la cible d'un attentat terroriste en 2015.

En 2015, le journal satirique *Charlie Hebdo* avait été la cible d'une attaque terroriste, peu de temps après avoir publié des caricatures représentant Mahomet. *Charlie Hebdo* se moque de toutes les religions, de tous les métiers, de tous les courants politiques, d'une façon parfois violente, vulgaire, voire offensante. Si, en France, la liberté d'expression permet ce type de caricature, nombre de musulmans haïssent *Charlie Hebdo* pour cette raison.

En 2015 donc, deux terroristes islamiques armés de *kalachnikovs* s'étaient introduits dans les locaux et avaient tué douze personnes, dont huit journalistes et deux policiers. Cet événement avait beaucoup marqué, car il s'agissait du premier attentat fortement médiatisé sur le sol français depuis vingt ans. En ce moment, les procès de cet attentat ont lieu, d'où une certaine tension, qui s'est illustrée vendredi 25 septembre dans un deuxième attentat contre le journal.

Un homme armé d'un couteau de boucher a attaqué deux journalistes de *France 2* devant les anciens locaux de *Charlie Hebdo*. Les deux victimes sont à l'hôpital, mais ne sont pas en danger de mort. L'enquête est en cours, avec pour l'instant un suspect principal : un certain Hassan A., enregistré comme mineur isolé. Il s'appelle en réalité Zaheer Hassan Mehmood et aurait 25 ans. Il aurait attaqué les journalistes en représailles de la republication des caricatures qui avaient provoqué l'attentat de 2015. La pièce à conviction qui l'accable le plus est une vidéo trouvée sur son téléphone portable. Il y reproche la republication des caricatures, sans pour autant citer *Charlie Hebdo*, et affirme que ces caricatures ont blessé le prophète et qu'il va le venger.

En France, les mineurs étrangers arrivant sur le sol national sans aucun de leurs deux parents ont un statut spécial de « mineur isolé » ou de « mineur non accompagné » (MNA). Ils ne peuvent pas être expulsés et sont donc dispensés de titre de séjour jusqu'à leur majorité. Ce statut est dispensé par le bureau de l'aide sociale à l'enfance. Ce bureau vérifie que l'âge revendiqué est vraisemblable. Pour cela, il s'appuie sur ce que le mineur va expliquer de son parcours et de son histoire et sur les documents d'état civil disponibles. Si le bureau a un doute sur l'âge du mineur, un examen médical peut être demandé. Cependant, cet examen est rarement demandé ; de plus, le mineur peut le refuser sans que ce refus ne soit retenu contre lui dans son dossier. ●

Comment se déroule une garde à vue ?

L'auteur de l'attentat de vendredi a été très vite appréhendé et mis aussitôt en garde à vue. La garde à vue est une mesure privative de liberté qui est décidée par un officier de police judiciaire.

Lorsqu'une personne est placée en garde à vue, c'est qu'on considère qu'il existe une ou plusieurs raisons plausibles de soupçonner qu'elle a commis ou tenté de commettre une infraction. Cette infraction doit être un crime ou un délit puni d'une peine d'emprisonnement.

En outre, elle doit être l'unique moyen de parvenir à au moins l'un des objectifs suivants :

- Poursuivre une enquête impliquant la présence de la personne concernée ;
- Garantir la présentation de la personne devant la justice ;
- Empêcher la destruction d'indices ;
- Empêcher une concertation avec des complices ;
- Empêcher toute pression sur les témoins ou les victimes ;
- Faire cesser l'infraction en cours.

La durée de la garde à vue est en principe de vingt-quatre heures, mais cette durée peut être abrégée ou prolongée. Pour la plupart des infractions, elle dure au maximum quarante-huit heures. Dans de rares cas, par exemple en matière d'actes terroristes, elle peut durer jusqu'à cent quarante-quatre heures (soit six jours). Au-delà de quarante-huit heures, la prolongation doit être autorisée par un juge.

Durant cette mesure, la personne gardée à vue est maintenue à la disposition des enquêteurs pour qu'ils recueillent ses déclarations au sujet de faits sur lesquels ils ont entamé une enquête. Ils peuvent également décider d'organiser une ou plusieurs confrontations avec la (ou les) victime(s) potentielle(s), témoins ou complices présumés.

La garde à vue débute systématiquement par la notification des droits à la personne gardée à vue. Concrètement, l'officier de police judiciaire va notifier à la personne concernée son placement en garde à vue, qui devra signer un procès-verbal. C'est un document important car il détaille les droits du gardé à vue (notamment se faire assister par un avocat, être examiné par un médecin, faire prévenir son employeur ou quelqu'un de sa famille, mais aussi celui de ne pas répondre aux questions posées), ainsi que la qualification juridique des faits qui lui sont reprochés et la date et l'heure à laquelle ils auraient été commis. En d'autres termes, il est précisé sur ce papier les raisons pour lesquelles la personne concernée fait l'objet d'une mesure de privation de liberté.

Au terme de la garde à vue que se passe-t-il ? Soit le gardé à vue sort libre, soit il reste entre les mains de la justice : dans ce cas, il appartient au procureur ou juge d'instruction de décider des suites à donner, pouvant aller jusqu'à la mise en examen de la personne concernée. ●

Adélaïde Hecquet

Tenue républicaine

Jean-Michel Blanquer a déclaré « L'école n'est pas un lieu comme les autres, ce n'est pas comme si vous allez à la plage ou en boîte de nuit. Chacun peut comprendre qu'on vient à l'école habillé d'une façon républicaine. » Pourquoi y a-t-il un débat sur la tenue des élèves ?

Certains établissement demandent dans leur règlement une « tenue correcte », c'est-à-dire une jupe pas trop courte, pas de short, pas de décolleté plongeant. Cette demande a entraîné des protestations de filles avec le mouvement *#14septembre* dénonçant ces règlements, mais surtout le fait que les filles peuvent s'habiller comme elles le désirent.
Selon le ministre, à l'école, on doit donc s'habiller de façon « républicaine ». Mais qu'est-ce que cela veut dire ? Au XIXe siècle, à l'école républicaine, les patois régionaux étaient interdits afin que tous les enfants de France parlent un français identique. À l'époque, ce français était peu parlé. On parlait plutôt provençal, breton, alsacien, basque… S'habiller de façon républicaine devrait donc revenir à s'habiller selon une culture française plutôt que régionale ou religieuse. Mais, après tout, cette « tenue républicaine » ne serait-elle pas plutôt une tenue décente.
Qu'est-ce qu'une tenue décente ? Pourquoi porter une tenue décente ? Beaux sujets de réflexion ! ●

Les élections sénatoriales : pour quoi faire ?

Le Sénat, qu'est-ce que c'est ? C'est la Chambre haute, qui, avec l'Assemblée nationale, forme le Parlement. Ses membres sont les représentants des collectivités de métropole, mais aussi d'Outre-mer, et des Français vivant hors de France. Ils siègent au palais du Luxembourg et sont au nombre de 348, élus pour six ans. Le nombre de sénateurs de chaque conscription varie selon le nombre de la population.

Leur particularité : contrairement aux députés de la Chambre basse, ils sont élus au suffrage universel indirect, ce qui signifie que ce ne sont pas tous les citoyens qui s'expriment, mais uniquement des grands électeurs (élus par conscription, députés, conseillers régionaux, municipaux, etc.), élus au préalable par les citoyens.

Depuis les années 1970, la droite et le centre sont clairement majoritaires au Sénat : les résultats dépendent en effet en grande partie des élections municipales, du fait du suffrage universel indirect.

Dimanche 27 septembre, ce sont presque 1 500 candidats qui étaient en lice, pour 172 sièges. Et les résultats ne présentent pas de grande surprise et confirment le maintien de la majorité de droite : *Les Républicains* conservent leur influence, avec 76 sièges renouvelés, et une dizaine de nouveaux élus. *Le Parti socialiste*, quant à lui, reste la principale formation d'opposition avec 65 sièges. Le parti présidentiel, malgré son échec aux municipales, conserve 19 sièges. Les écologistes, en revanche, gagnent 6 sièges, ce qui leur en fait un total de 11, leur permettant ainsi de dépasser le cap des 10 élus nécessaire à la formation d'un groupe au Sénat. Enfin, un nationaliste corse entre au palais du Luxembourg : des partisans de l'autonomie de la Corse siègent ainsi désormais aux deux chambres du Parlement. ● **Q. M.**

Le P'tit Colas en normand

Disponible en librairie depuis le 24 septembre, *Le P'tit Colas* est la dix-neuvième version en langue originale des aventures du célèbre écolier, *Le Petit Nicolas*, créé en 1959 par René Goscinny et Jean-Jacques Sempé.

Le Petit Nicolas, c'est un petit garçon indémodable, universel, qui incarne encore, soixante et un ans après, le modèle de l'enfant, dont la vie tourne autour de deux pôles : sa famille et son école, avec les copains et la maîtresse.

C'est bien ce caractère indémodable qui a incité la maison d'édition IMAV, à utiliser *Le Petit Nicolas* au service de l'apprentissage de langues menacées. En décembre 2012 paraît ainsi *Pullus Nicolellus – Latina lingua* (épuisé, hélas !).

Après ce premier succès, les éditeurs décident de faire réaliser au *Petit Nicolas* un véritable « tour de Gaule », en s'attaquant aux soixante-quinze langues figurant sur la liste officielle des « langues de France », à savoir les langues régionales ou minoritaires parlées traditionnellement par des citoyens français et qui ne sont les langues d'aucun État, dans le cadre d'une nouvelle collection « Langues de France ».

Les responsables de la traduction sont à chaque fois de véritables linguistes, des bilingues, spécialistes des langues régionales, qui mettent tout en œuvre pour proposer une œuvre la plus accessible possible d'où le choix, pour la version normande, du dialecte contentinois, compréhensible par la plupart des Normands.

Encore une fois, le célèbre petit écolier se met donc, ludiquement, au service de l'apprentissage et de la pérennisation d'une langue, considérée comme « sérieusement en danger » par l'Unesco. À venir pour 2021 : les aventures du *Petit Nicolas* en chtimi ! ●

Une journée à pied, à vélo ou à trottinette !

Depuis quelques années déjà, de nombreuses grandes villes dans le monde prennent la décision de limiter l'accès de leur centre-ville ou même de zones entières aux voitures et aux véhicules au profit des piétons, des cyclistes, *etc.*

L'origine de ces initiatives est avant tout politique : en 1956, dans le contexte de la crise de Suez, de nombreux pays connaissent des pénuries de carburant et lancent donc des projets visant à économiser la précieuse essence. La deuxième moitié du XXe siècle connaît de plus l'apparition d'une préoccupation constante pour la raréfaction du pétrole et les conséquences de l'utilisation de cet hydrocarbure sur l'environnement. Les journées sans voiture se développent donc et, en France, c'est la ville de La Rochelle qui inaugure le concept, le 9 septembre 1997.

Une journée sans voiture est désormais fixée au niveau européen, dans le cadre d'une Semaine européenne de la mobilité. Elle a eu lieu cette année le 22 septembre.

Depuis 2017 à Paris, la « Journée sans voiture », qui s'est tenue cette année le 27 septembre, est étendue à toute la ville : pendant sept heures, de 11h à 18h, la ville se veut un lieu de détente, moins pollué, plus agréable et plus apaisé. Pour ce faire, des tarifs avantageux sont proposés pour les parkings et pour les transports en commun. Seuls les bus de la RATP et les véhicules de secours, exceptionnellement limités à 30 km/h, ont le droit de circuler, afin de faire redécouvrir leur ville aux habitants de la capitale. ●

Coronavirus

Nouveaux niveaux d'alerte et nouvelles restrictions

La situation actuelle

Alors que le taux de positivité au coronavirus poursuit sa hausse, le ministre de la Santé, Olivier Véran, s'est exprimé, le 23 septembre dernier, afin d'annoncer de nouvelles mesures destinées à freiner la propagation de la pandémie, notamment dans les grandes villes, et à empêcher la saturation des services de réanimation.

Olivier Véran a d'abord commencé par dresser un tableau assez alarmant de la situation, qui semble ne cesser de se dégrader : le nombre de cas et de patients en réanimation augmente et certains hôpitaux craignent déjà le retour d'un manque de lits pour les malades.

La réécriture de la France du coronavirus

Face à cette situation, le ministre de la Santé a annoncé une réécriture de la France du coronavirus : finies les zones rouges, oranges ou vertes, une région peut désormais être sans alerte, en zone d'alerte, d'alerte renforcée, ou d'alerte maximale. Le critère essentiel pour définir le niveau d'alerte d'une zone est le nombre de cas par rapport au nombre d'habitants.

Ainsi, une région ayant dépassé le cap des 50 cas pour 100 000 habitants est en alerte ; si le nombre de malades est supérieur à 150 cas pour 100 000 habitants, la zone est en alerte renforcée ; et au-delà de 250 contaminations pour 100 000 habitants, la région est en alerte maximale. Pour définir une zone en alerte renforcée, deux seuils supplémentaires doivent également être dépassés : plus de 100 cas pour 100 000 personnages âgées et une occupation d'au moins 30 % des lits de réanimation par les patients atteints du coronavirus.

Et concrètement ?

Pour les zones rouges renforcées (Paris et la petite couronne, Lyon, Lille, Montpellier, Bordeaux, Grenoble, Rennes, Rouen, Saint-Étienne, Toulouse, Nice), les rassemblements de plus de dix personnes sont interdits depuis le lundi 28 septembre. Pour les événements, la limite passe de 5 000 à 1 000 personnes. Ces mesures étaient déjà en vigueur à Lyon, à Marseille, à Bordeaux et à Nice. Les gymnases et salles de sport sont désormais fermés et les bars ont l'obligation de fermer au plus tard à 22 heures.

Aix-Marseille et la Guadeloupe ont été définies comme zones en alerte maximale, les mesures sont donc plus radicales encore, avec notamment la fermeture complète des bars et restaurants. Ces mesures ont été prises pour une durée de quinze jours et la classification des zones selon les niveaux d'alerte sera revue toutes les deux semaines.

Ces annonces rappellent celles qui avaient précédé le confinement en mars dernier, mais le ministre de la Santé a bien insisté sur le fait que la situation n'était pas la même et que l'objectif principal était d'éviter à tout prix un nouveau confinement. ●

Le cyclisme, c'est la santé

Le Tour de France a pris fin ces derniers jours. Qui ne souhaiterait pas égaler ces champions et découvrir comme eux des paysages hors du commun ?

Le cyclisme est un des sports les plus complets et des moins traumatisants pour le corps, conseillé de trois à quatre-vingt-dix-sept ans ! Comme les sports d'endurance, il permet un excellent travail cardio-vasculaire (cœur et vaisseaux). Pour cela, il ne faut pas dépasser ses limites, mais entraîner progressivement son cœur, qui, du coup, gagne en puissance de contraction et travaille plus longtemps sans défaillir.

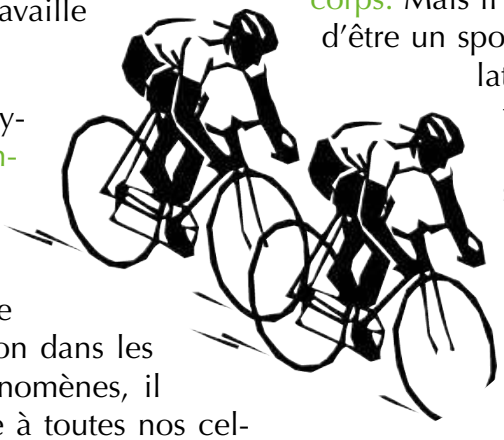

De la même manière, le cyclisme permet une augmentation de la capacité respiratoire et la circulation sanguine, en augmentant le rythme cardiaque et donc le débit (la vitesse) de circulation dans les vaisseaux. Par ces deux phénomènes, il augmente l'apport d'oxygène à toutes nos cellules, particulièrement musculaires, l'oxygène étant le carburant nécessaire !

Par ailleurs, comme tout sport, le cyclisme permet une utilisation des graisses et du glucose (sucre) stockés et ainsi participe à une perte de poids chez l'adulte.

Enfin, la musculation ne se limite pas aux seuls mollets et cuisses, les fessiers, les abdos (donc la ceinture abdo-lombaire), ainsi que les muscles des épaules et des bras sont sollicités et gainés lors de l'exercice cycliste. Cette musculation, ainsi que le fait de ne pas porter notre poids à vélo, protège nos articulations.

Ainsi, le cyclisme regroupe beaucoup de qualités sur le plan corporel des sports d'endurance, apportant des hormones du bien-être, les endorphines, libérées par l'effort physique. Ces endorphines, comme dans tout sport, détendent le corps. Mais il a cela en plus, comme la natation, d'être un sport « porté », ménageant nos articulations en cas de surpoids et de nous faire profiter de paysages, développant ainsi également nos capacités sensorielles.

Quelques petites choses à surveiller pour éviter les blessures :

– Bien boire régulièrement car les inflammations tendineuses (tendinites) autour du genou peuvent être fréquentes.

– Bien régler sa selle de façon à toucher le sol avec sa pointe de pieds lorsque l'on est assis et à avoir le genou dans l'axe de la pédale, et garder les épaules basses relâchées. Ceci pour éviter les douleurs lombaires et dorsales.

– Bien respecter un repos musculaire ensuite voire faire des étirements, notamment en cas de douleurs au genou.

Vous l'aurez compris, le cyclisme est un excellent sport mais ce n'est pas le seul ! Alors bonne activité sportive ! ●

Mickaël de Talhouet

Bridgestone ferme son usine de Béthune

L'entreprise japonaise de pneumatiques a annoncé le 16 septembre la fermeture à venir de sa plus grande usine européenne.

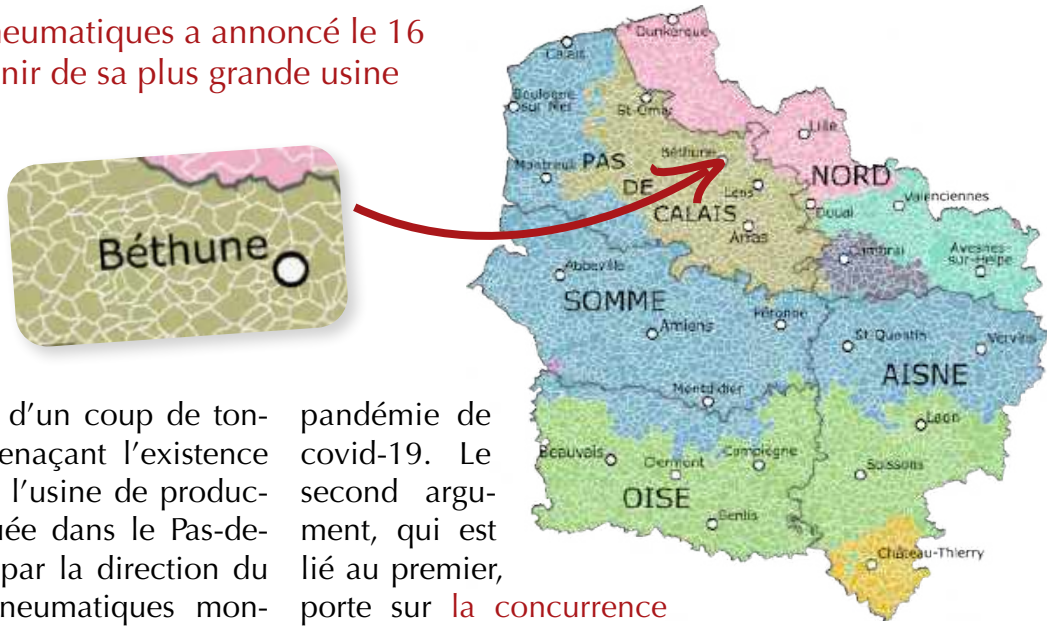

L'annonce a fait l'effet d'un coup de tonnerre médiatique. Menaçant l'existence de 863 emplois dans l'usine de production de Béthune, située dans le Pas-de-Calais, cette décision portée par la direction du premier manufacturier de pneumatiques mondial suscite l'indignation de la part des salariés de l'usine, des habitants et de la classe politique. Cette usine existe depuis plus de cinquante ans et assure une production, 24 heures sur 24, de 16 000 pneus par jour, faisant d'elle la première usine européenne de l'industriel japonais, qui emploie en France 5 000 personnes pour un chiffre d'affaires sur le marché hexagonal de près d'1 milliard d'euros.

Au-delà du drame social que peut engendrer une telle décision, il est intéressant de se pencher sur les raisons qui poussent la direction de l'entreprise nippone à fermer le site de Béthune. Le premier argument porte sur la surcapacité de production de l'usine. En clair, cela veut dire que la production excède les besoins, c'est-à-dire la demande de pneumatiques *Bridgestone* sur le marché français, particulièrement sinistré à cause de la pandémie de covid-19. Le second argument, qui est lié au premier, porte sur la concurrence des pneus de marque asiatique. En effet, les entreprises chinoises notamment sont en mesure de produire des pneus certes de moins bonne qualité mais beaucoup moins chers que les pneus produits en France. Sont en cause le coût du travail et la valeur du yuan (monnaie chinoise) plus faible que l'euro et qui permet à l'empire du Milieu d'exporter en masse ses produits manufacturés.

Mais cette annonce de fermeture d'usine à Béthune n'est pas un cas isolé. Les concurrents de *Bridgestone* ont pris des décisions similaires ces dernières années : le manufacturier allemand *Continental* avec la fermeture d'une usine dans l'Oise en 2010, l'américain *Goodyear* à Amiens en 2014 et plus récemment encore, la fermeture d'un site du manufacturier français *Michelin* à la Roche-sur-Yon. ●

Pour de nouveaux avions de combat

Dimanche dernier, les Suisses ont validé par « votation » (c'est-à-dire par référendum) l'achat de nouveaux avions de chasse pour leur armée. Avec tout juste 50,1 % des voix pour, le référendum entérine donc le projet du Conseil fédéral de renouveler la flotte des Forces aériennes suisses pour un coût de 6 milliards de francs suisses (CHF).

Ce type de référendum est une spécialité de la démocratie suisse : dès qu'une pétition citoyenne sur un problème donné atteint un certain nombre de signatures, alors le sujet doit être obligatoirement tranché par référendum et pourra ainsi modifier la loi. Cette votation sur les avions de chasse avait été initiée par les partis socialistes et écologistes qui militaient contre le nouvel avion, tandis que les différents partis de droite soutenaient le projet.

Pays neutre depuis des siècles, la Suisse ne participe à aucune alliance militaire ni diplomatique ; elle est ainsi restée à l'écart des deux guerres mondiales qui ont ravagé les nations européennes. Mais la neutralité implique de maintenir une force suffisante pour ne pas se faire envahir ; c'est pourquoi l'armée suisse est bâtie sur un système de milices, où les citoyens âgés de 18 à 30 ans ont en principe l'obligation de faire un service militaire et des périodes de rappel par la suite.

Le sujet du renouvellement des avions n'est pas nouveau et avait déjà été retardé en 2014 ; à l'époque, le projet consistait à acheter vingt-deux avions *Gripen* suédois et il avait été rejeté par référendum par 53 % des votants. Les arguments des opposants n'ont entretemps pas changé ; la dépense est importante, pour un espace aérien de taille très modeste. Pourtant le problème devient urgent ; les Forces aériennes suisses ne disposent à ce jour plus que de vieux avions américains totalement dépassés (une trentaine de *F18 Hornet* et quelques *F5 Tiger* pour l'entraînement) qui ne pourront plus voler à partir de 2030.

Mais quel sera alors ce nouvel avion ? Le Conseil fédéral choisira début 2021 parmi les modèles de génération récente comme l'*Eurofighter* de l'Européen *Airbus*, le *F35* américain ou le *Rafale* du Français *Dassault*. Les commandes seront ensuite livrées jusqu'en 2030 avec une fabrication qui devra se faire à 60 % localement – afin de soutenir l'industrie suisse de haute technologie.

Pour ce référendum (comme pour toutes les autres « votations » dont les Suisses ont une pratique régulière), il est à noter que le site officiel du département fédéral de la Défense a exposé les arguments des deux camps opposés avec une clarté et un respect absolument exemplaires. Une voie à suivre pour beaucoup de démocraties européennes. ●

Julien Magne

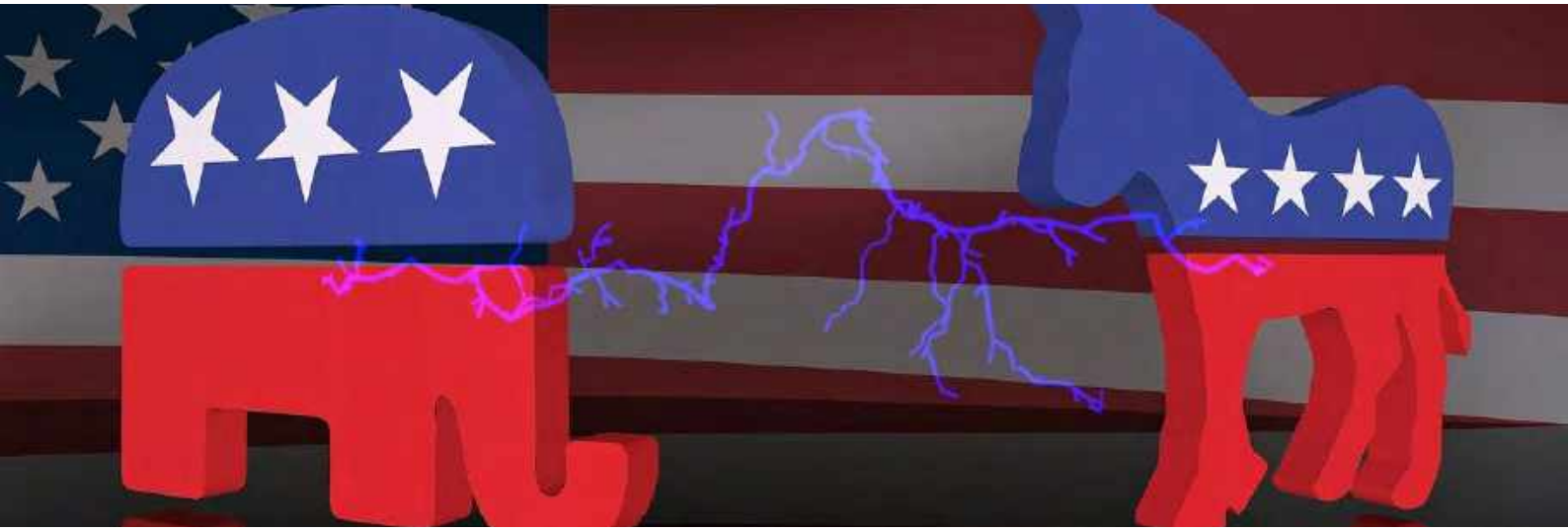

Présidentielles américaines : J-35

À trente-cinq jours du vote, le démocrate Joe Biden fait la course en tête dans les sondages. Mais Donald Trump n'a pas dit son dernier mot.

Le favori Joe Biden

Joe Biden est le candidat du parti démocrate, qui correspond à un parti de gauche en Europe. C'est un homme politique expérimenté de soixante-dix-sept ans, qui a été vice-président de 2009 à 2017. Il est favorable à l'avortement, au mariage des homosexuels, au contrôle des armes à feu, à la régularisation des immigrés illégaux et opposé à la peine de mort. Son programme semble l'exact opposé de son concurrent : effort pour l'écologie, intervention dans l'économie et changement de comportement avec la Chine. Son électorat est principalement composé de jeunes, de Noirs et d'Hispaniques mais également des classes supérieures habitant les grandes villes ou les régions les plus dynamiques. La plupart des médias, des grandes entreprises et des artistes le soutiennent.

L'outsider Trump

Comme en 2016, Donald Trump espère créer la surprise et l'emporter dans la dernière ligne droite. Il dispose pour cela d'une base électorale très solide. Elle est composée essentiellement de membres des classes moyennes et inférieures, habitants des campagnes ou des petites villes, qui sont attachées aux valeurs prônées par Donald Trump : religion, ordre et liberté individuelle. Son programme n'a pas changé et Trump peut s'appuyer sur les excellents résultats économiques d'avant le coronavirus ou ses succès diplomatiques en Corée du Nord ou au Moyen-Orient.

L'incertitude

Le système électoral rend les résultats de cette élection incertains. En effet, ce n'est pas celui qui a le plus de voix qui est élu, comme en France. Aux États-Unis, les électeurs votent dans chaque État pour élire de grands électeurs, qui vont ensuite élire le président. Tout se joue donc dans une dizaine d'États où les résultats seront serrés. C'est par exemple le cas de la Floride. Une autre incertitude plane sur le scrutin : le vote par correspondance. Avec le coronavirus, ce vote pourrait être plus important que d'habitude. Or, il est dépouillé plus tard et source de tricheries selon Trump. Il se pourrait que l'on attende après le 3 novembre pour connaître le nom du président du pays le plus puissant du monde. ●

መልካም መስቀል

« Melkam Meskel »

Le 27 septembre, les Éthiopiens orthodoxes ont participé avec ferveur à la célébration de *Meskel*.

Cette fête très ancienne, inscrite au patrimoine immatériel de l'humanité de l'UNESCO, commémore la découverte de la vraie croix (*Meskel* dans la langue amharique) sur laquelle Jésus-Christ a été crucifié. C'est l'impératrice Hélène, la mère de l'empereur romain Constantin qui découvrit le précieux bois de la croix, à Jérusalem. Mais pour cela, il lui fallut l'aide d'un songe qui l'invitait à allumer un grand feu afin que la fumée lui indique l'emplacement de la croix, enfouie sous la terre.

Ainsi découverte par Hélène, la croix fut volée par les Perses mais récupérée par l'empereur byzantin Héraclius qui la partagea en trois parties : l'une fut envoyée à Rome, l'autre à Byzance tandis que la partie principale restait à Jérusalem. Malheureusement perdue par les Croisées au cours de la bataille d'Hattin en 1187, cette dernière fut rachetée aux musulmans par l'empereur d'Éthiopie David Ier (c. 1350-1413). Après tant de péripéties, la sainte relique fut placée et sévèrement gardée dans le monastère de Gishen Mariam, à 3 000 mètres d'altitude, où de grandes foules viennent toujours en pèlerinage de toute l'Éthiopie pour la vénérer. La fête de *Meskel* marque aussi la fin de la saison des pluies, le retour de la belle saison et du soleil brûlant. La Croix, lumière du monde !

À Addis-Abeba, capitale de l'Éthiopie, les rues sont pavoisées aux couleurs vert, jaune et rouge de l'Éthiopie. Les ronds-points sont décorés de grands portraits de la Vierge Marie et de Jésus. À Addis-Abeba mais aussi partout dans les quartiers des villes et des villages, on monte de grands bûchers, les *demera*, surmontés de croix tressées et fleuries de jolies « fleurs jaunes de *Meskel* » qui ne poussent qu'en cette saison.

Dans la capitale, les processions colorées de prêtres et de fidèles avec des torches arrivent de toutes les directions de la ville sur *Meskel square*. Ils entourent ensuite les croix érigées sur les *demera* et y mettent le feu tout en chantant des chants religieux. Ils remercient le ciel pour la saison des pluies et accueillent avec des prières le printemps, le renouveau de la nature. C'est là que l'on découvre la joie de ces gens, qui souvent n'ont pas grand-chose et qui vous offrent tout, avec le sourire ; ils vous invitent, vous l'étranger, à partager le pain et le *tala*, la bière locale. En famille, dans la rue, dans les cours des maisons, les chants s'élèvent dans la nuit en même temps que les flammes immenses et chaudes des bûchers de *Meskel*.

Melkam Meskel ou, pourrai-je dire, joyeux *Meskel*, comme on dirait joyeux Noël ! ●

Le ministre des Affaires étrangères des Émirats arabes unis Abdullah bin Zayed Al Nahyan, le ministre des Affaires étrangères de Bahreïn le Dr Abdullatif bin Rashid Al Zayani, le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu et le président Donald Trump, mardi 15 septembre 2020, le long de la colonnade de la Maison Blanche

Le jeu d'Israël au Golfe

www.drapeaux-shop.com

Le 11 septembre dernier, l'annonce d'un accord entre Israël et le Bahreïn[1] surprend la région du Moyen-Orient.

Un *tweet* du président américain informe que les relations entre Tel-Aviv et Manama (capitale du Bahreïn) sont désormais « normalisées », comme avec les Émirats arabes unis un mois plus tôt. C'est-à-dire qu'après une période de troubles les deux pays pratiquent des échanges commerciaux. Ce retour à la normale (ou « normalisation ») entre l'État hébreu et les pays du Golfe est formalisé et consigné le 15 septembre à Washington, par la signature de documents liant ces trois États entre eux et avec les États-Unis.

Les ennemis de mes ennemis sont mes amis

Salués plus ou moins franchement par la communauté internationale, ces accords de paix confèrent à Israël de nouvelles opportunités de prendre pied dans les pays arabes. En effet, Israël cherche notamment à appuyer sa position face à l'Iran en ralliant à sa cause des pays arabes du Golfe, justement situés en face des côtes iraniennes. Ces nouvelles alliances permettront également aux industries et technologies israéliennes, très pointues, de trouver de nouveaux clients dans les pétromonarchies. Ces dernières – selon leurs relations et leurs ambitions – voient dans ces rapprochements une façon de s'allier à un puissant acteur de la région, soutenu par les États-Unis, et qui offre une porte sur la Méditerranée.

L'oubli de la cause palestinienne

Israël remporte là une victoire diplomatique et politique supplémentaire : autrefois pleinement soutien de la cause palestinienne, certains pays arabes (Émirats arabes unis, Bahreïn mais aussi Égypte et Oman) sont aujourd'hui presque alignés sur la position israélienne. Tel-Aviv souhaite en effet réduire encore les terres des Palestiniens.

C'est pour cela que protestent certains défenseurs des droits des Palestiniens, qui parviennent de moins en moins à attirer les soutiens extérieurs dont ils sont dépendants. Et force est de constater que depuis janvier 2020, lorsque le président Trump proposait de résoudre le conflit entre Israël et Palestine qui dure depuis soixante-dix ans, les vives critiques d'alors se sont tues. Les hérauts du peuple palestinien d'hier sont moins audibles aujourd'hui. L'État hébreu semble étendre un peu plus son influence au Moyen-Orient, d'où les Américains, au contraire, paraissent se retirer peu à peu. Et déjà, à la porte de Jérusalem, la ville « trois fois sainte », on entend toquer d'autres pays arabes… ●

1. Petite île du golfe arabo-persique, reliée par un pont à l'Arabie saoudite.

Les blessés de guerre et le sport

Le 21 septembre a débuté la 9e édition des Rencontres militaires blessures et sports (RMBS), qui se tient au centre national des sports de la Défense jusqu'au 10 octobre. Soixante blessés de guerre, provenant des différentes armées, y suivent un stage multisports.

Initiés par la cellule d'aide aux blessés de l'armée de Terre (CABAT) en 2012, dans le cadre d'une réelle politique d'assistance aux blessés au sein des armées, les RMBS sont des rencontres sportives et de cohésion, qui permettent aux blessés de redécouvrir la pratique de sports adaptés à leur handicap. Ces activités constituent par là une étape essentielle dans le parcours de réadaptation des militaires blessés, tout en participant grandement à leur reconstruction individuelle. ●

Recordman du monde à soixante ans

Le semi-marathon d'Antrim Coast, qui longe la côte, est l'un des plus jolis d'Irlande et le parcours, quasiment plat, permet à tous de fournir de bonnes performances. C'est le cas de l'Irlandais Tommy Hughes qui, à soixante ans, a bouclé le semi en seulement 1 heure 11 minutes 26 secondes, avec une moyenne de 3 minutes 23 secondes au kilomètre.

À titre de comparaison, la course a été remportée par le coureur britannique Mohamed Farah, détenteur de multiples records européens, mondiaux et olympiques, en 1 heure 27 secondes.

En plus d'un excellent chronomètre, cette performance permet à Hughes d'établir un nouveau record du monde, dans sa catégorie d'âge. Déjà détenteur du record du monde de marathon, il est également le premier homme à courir un marathon en moins de 2 heures 30 minutes sur quatre décennies différentes, de ses vingt ans à ses soixante ans. ●

7-0 pour l'équipe de France féminine de foot

Alors que nos Bleus au maillot doublement étoilé remportaient, le 8 septembre, une victoire 4-2 contre la Croatie, subtil clin d'œil à la finale de la Coupe du Monde 2018, les Bleues honoraient elles aussi nos couleurs.

7-0, tel est en effet le score final dans le match qui a opposé la France à la Macédoine du Nord, ce 22 septembre. Avec cinq victoires en cinq matchs, la France, en tête de son groupe pour les qualifications à l'Euro 2022, continue un parcours sans faute. Ce match, en plus d'afficher un score élevé, reste également dans l'Histoire car il permet à Eugénie Le Sommer d'égaler et de battre le record de buts en équipe de France féminine, grâce à son rapide doublé (14e puis 17e minute) : quatre-vingt-deux buts en sélection pour la Lyonnaise.

À leur tour, les Bleues vont-elles rapporter la coupe à la maison ? ●

Louis Fernand

La furie du fleuve Hérault après un épisode cévenol, le 19 septembre 2020

Épisode cévénol

Samedi 19 septembre, de violents orages ont provoqués des crues et d'importantes inondations dans le Gard et l'Hérault. Il a plu en un jour autant qu'en un an.
Les dégâts matériels et humains sont immenses.

Ce n'est pas la première fois que la région est touchée par ce type d'événements météorologiques. Ils surviennent souvent à la fin de l'été quand la mer Méditerranée est à sa température annuelle maximale.

Cette température élevée favorise l'évaporation et l'air chaud se charge d'humidité. Lorsque dans le golfe du Lion, les vents du sud-sud-est sont majoritaires et que de l'air froid s'est accumulé en altitude, les conditions sont remplies pour le développement de ces violents épisodes orageux.

L'air chaud et humide est poussé par le vent vers le massif des Cévennes qui forme l'extrémité sud-est du Massif central. Le relief bloque l'air chaud et l'oblige à monter, entrant ainsi en contact avec l'air froid, l'eau se condense et forme des pluies. La différence de température rend aussi l'air instable et favorise la formation de cumulonimbus, ces nuages qui fabriquent les orages.

Le massif des Cévennes, cette petite chaîne de montagnes située entre la Lozère, le Gard et l'Aveyron joue un rôle barrière, il bloque les orages et les rend stationnaires. On dit souvent qu'un orage passe, ceux-là restent coincés contre le relief. On parle alors de blocage « orographique » (*oros* en grec signifie « montagne »). Les vents du sud continuent d'apporter cet air chaud et humide qui recharge les orages et produit des pluies diluviennes. Les chutes d'eau qui durent parfois pendant plusieurs jours, alimentées par le vent du sud, provoquent d'intenses ruissellements, les cours d'eau gonflent et entrent en crue souvent brutalement, provoquant d'importants dégâts.

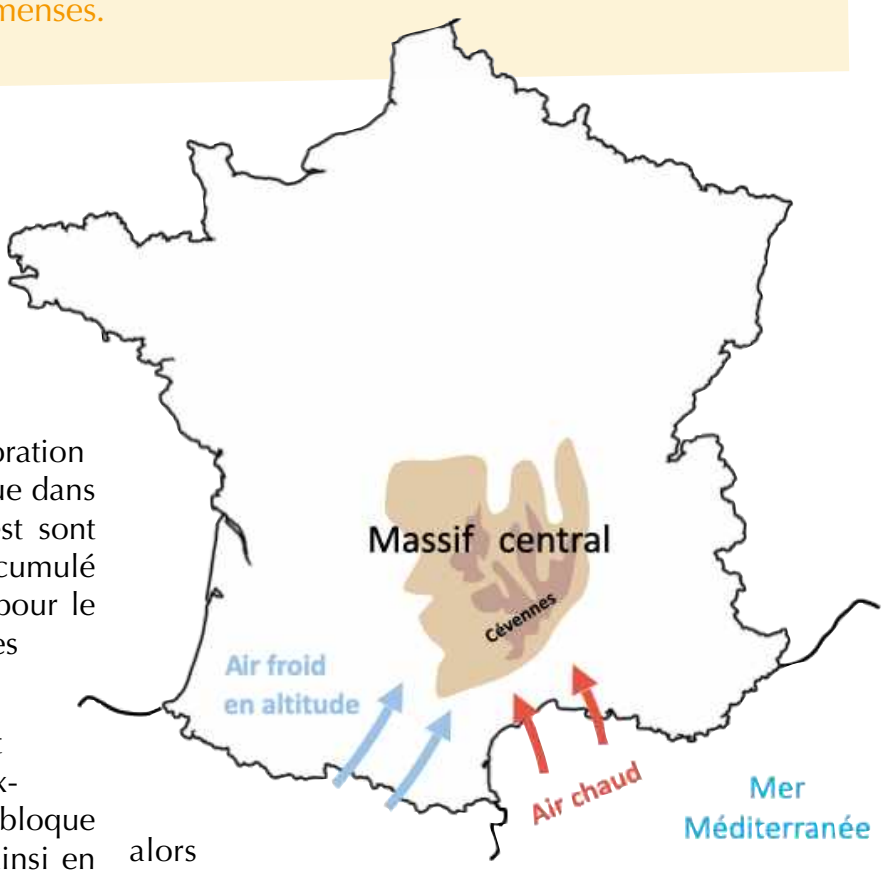

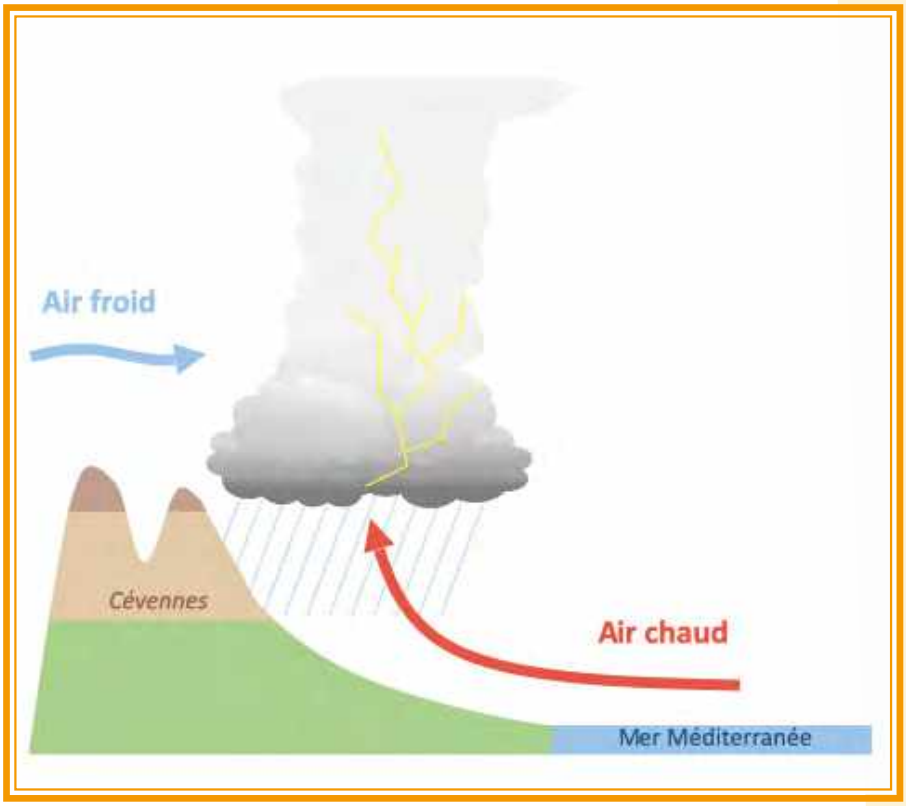

Les Cévennes sont tellement importantes dans la formation de ce phénomène, qu'on parle d'épisode « cévenol ».

Le réchauffement climatique explique la plus forte intensité des épisodes observés ces dernières années. La plus grande chaleur entraîne davantage d'évaporation mais aussi davantage d'énergie dans les orages.

Cette année, la commune de Vallaurgue (Gard) aurait reçu des précipitations de plus de six cents millimètres. Cela correspond à soixante litres d'eau tombée du ciel par mètre carré. C'est l'équivalent d'un an de pluie à Paris. ●

ACTUAILES a besoin de vous…

Actuailes est un **bimensuel d'actualités gratuit pour les 10-15 ans**. Nous avons besoin de votre aide pour continuer à offrir cet abonnement en ligne gratuitement, fruit du travail de nos trente-cinq bénévoles. Grâce à votre soutien matériel, nous pouvons financer le site **Actuailes.fr** et le développement du journal dans les établissements scolaires. Ainsi vous contribuez à faire grandir et connaître *Actuailes*.

Je fais un don pour soutenir le projet.

❒ **50€** (ex : - 33 € coût réel 17€) ❒ **200€** (ex : - 132 € coût réel 68 €)

❒ **100€** (ex : - 66 € coût réel 34 €) ❒ **Autre : .....**

Nom* : .....Prénom* : .....
Adresse* : .....
.....
CP* : ..... Ville* : .....
E-mail : .....
Tél. : .....

66 % DE RÉDUCTION FISCALE

Vous bénéficiez d'une réduction d'impôt sur le revenu de 66 % du montant de vos dons au fonds de dotation de l'association Marcel-Callo qui verse l'intégralité de votre don à *Actuailes*.

* *Données obligatoires, nécessaires à l'établissement et l'envoi de votre reçu fiscal*

1. Libellez votre chèque à l'ordre de « ***AMC*** »
2. Remplissez ce coupon
3. Envoyez le tout à
Association Marcel-Callo/Actuailes
118, avenue Reine-Jeanne
83300 Draguignan

Merci !

Conformément à la loi Informatique et libertés (CNIL) du 6 janvier 1978 et pour mettre en œuvre les prescriptions du règlement européen 2016/679, règlement général de protection des données personnelles (RGPD), l'association Marcel-Callo (AMC), conservera vos données dans les conditions suivantes :
– ces données ne sont pas dématérialisées dans un ordinateur ;
– elles sont conservées pour la durée nécessaire à un contrôle fiscal, soit quatre ans, puis détruites ;
– elles ne sont transmises qu'à l'association Actuailes qui ne les utilisera à des fins d'appel au don que si vous l'y autorisez formellement.
J'autorise Actuailes à utiliser mes données personnelles inscrites sur ce bulletin :
– vous pouvez exercer vos droits relatifs à ces données (accès, rectification, opposition, effacement, portabilité, limitation en adressant votre requête par mail (contact.amc83@gmail.com) ou par courrier.

Père Augustin-Marie

Jeanne d'Arc écoutant les voix,
Léon-François Bénouville, Rouen

Messire Dieu, premier servi !

Cette année, nous fêtons le centenaire de la canonisation de Jeanne d'Arc. Jeanne, c'est cette jeune fille venue de Lorraine qui, par sa force de persuasion et son action, va changer le cours de l'Histoire. Son aventure est tellement extraordinaire – j'y reviendrai sans doute dans un prochain article de cette rubrique *Sursum Corda* – qu'on se demande comment on peut imiter un tel modèle.

Je n'ai pas les « voix » de Jeanne, je n'ai pas son courage et son intrépidité, je n'ai pas son humour et sa répartie, je n'ai pas sa facilité à me sentir à l'aise et fort en toute situation, aussi bien à la cour du roi qu'au milieu de la troupe des soldats, parmi les foules qui l'ovationnent ou devant les juges qui veulent la perdre. Dieu a mis trop de lui-même dans ce petit bout de femme, elle nous dépasse de tous les côtés. Non vraiment, se dira-t-on, voilà un modèle qui est bien beau à regarder, mais impossible à imiter…

Voilà qui est un peu défaitiste et pas très français. **La grâce de Jeanne est d'avoir cru possible ce que tous croyaient impossible** : libérer la France occupée. Comme elle, à notre mesure, nous devons croire possible ce qui nous paraît impossible.

Je vais commencer par quelque chose de simple et d'essentiel, qui fut essentiel dans la vie si active de Jeanne : la prière. La prière, qui consiste à ouvrir son cœur et son intelligence à Dieu pour lui parler et l'écouter, fut constamment présente dans l'âme de Jeanne. La prière nous paraît-elle impossible ? Il faut croire possible ce qui paraît impossible. Il faut se croire capable de la prière comme Jeanne se crut capable de sauver la France.

Comment s'y prend-elle, Jeanne ? Le plus simplement du monde : **Messire Dieu, premier servi !** Cela signifie : Messire Dieu, vous devez être le premier servi dans ma vie.

Chaque matin, au réveil, ma vie prend un nouveau départ, une nouvelle journée commence. Chaque matin, au réveil, ma première pensée doit être pour Messire Dieu. Chaque matin, au réveil, mon cœur doit se tourner d'abord et avant tout vers Celui qui m'a donné la vie, Celui qui, à chaque instant, me maintient dans l'existence : merci, mon Dieu, de m'avoir créé pour vous connaître et vous aimer ! Chaque matin, au réveil, Messire Dieu, premier servi !

L'impossible est-il possible ? Demain, je commence ! ●

Il y a 1600 ans mourait saint Jérôme

Ma chère Lucia,

Ce 30 septembre, Journée mondiale de la traduction, aura lieu le 15e concours de la traduction Saint-Jérôme.

Sais-tu pourquoi il se nomme ainsi ?

Saint Jérôme était un moine natif de Stridon, une communauté qui, à l'époque, faisait partie du nord-est de l'Italie. Ses ancêtres étant illyriens, la langue maternelle de Jérôme était un dialecte illyrien. Il poursuivit ses études en philosophie à Rome où il apprit le latin. Plus tard, durant ses voyages et au cours de sa vie, il apprit à maîtriser le grec et l'hébreu. Il est connu pour sa traduction de la Bible en latin et pour avoir travaillé à partir de la version hébraïque de l'Ancien Testament plutôt que du texte déjà traduit en grec. Jérôme mourut près de Bethléem le 30 septembre 420.

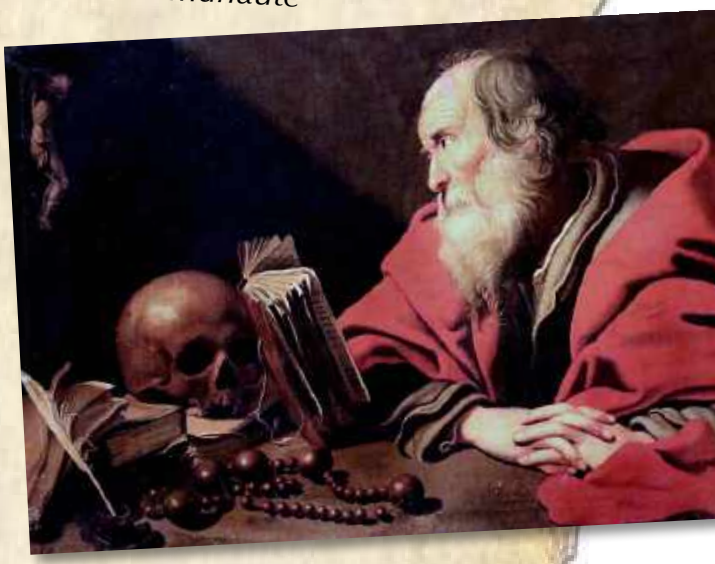

Chaque année, depuis 2005, les Nations unies invitent l'ensemble de leur personnel, les employés des missions permanentes accréditées, ainsi que les étudiants des universités partenaires sélectionnées, à participer au concours de traduction Saint-Jérôme. Ce concours récompense les meilleures traductions en arabe, chinois, anglais, français, russe, espagnol et allemand, et vise à célébrer le multilinguisme tout en soulignant le rôle important des traducteurs et autres professionnels des langues dans la diplomatie multilatérale.

On parle souvent de la barrière de la langue, eh bien, grâce à un bon traducteur, cette barrière tombe ! Quel beau geste ! Quelle richesse de maîtriser d'abord sa langue, puis celle des autres. Alors courage pour apprendre le français ! Et au travail avec joie pour l'anglais d'abord puis le russe, l'arabe, le chinois…

Peut-être pourras-tu passer un jour ce concours ?

Ciao ciao !

Je t'embrasse.

Tante Cécile

Sophie Roubertie

© Photo : Joaquín Cortes

Le Bal du Moulin de la Galette

Auguste Renoir (1841-1919)

L'atmosphère de ce bal est à la bonne humeur et à l'insouciance. On discute, on danse, on boit, on fume... C'est l'été, c'est dimanche, on se retrouve entre amis.

Carte d'identité de l'œuvre

Date : peint en 1876

Technique : huile sur toile

Taille : 131 x 175 cm

Lieu de conservation : Musée d'Orsay (Paris)

Impressionnisme

Pierre-Auguste Renoir a peint ici une certaine idée du bonheur. Rien d'extraordinaire, en apparence, dans ce bon moment partagé. La scène se passe au Moulin de la Galette, sur la butte Montmartre (le quartier de Paris où se trouve le Sacré-Cœur, qui n'existait pas à l'époque).

Au premier plan, un groupe discute. Les femmes sont charmantes, élégantes sans être trop apprêtées.

L'ambiance n'est pas guindée, il suffit de regarder l'attitude des uns et des autres. Une femme, installée sur un banc, se retourne vers son interlocuteur, tandis qu'une de ses amies se penche vers elle, lui posant familièrement la main sur l'épaule. Les canotiers, chapeaux melon et hauts-de-forme se mêlent, traduisant un mélange social bon enfant. Signe de décontraction pour l'époque, les femmes ne portent pas toutes de chapeau. À gauche, deux enfants semblent totalement indifférents à la scène.

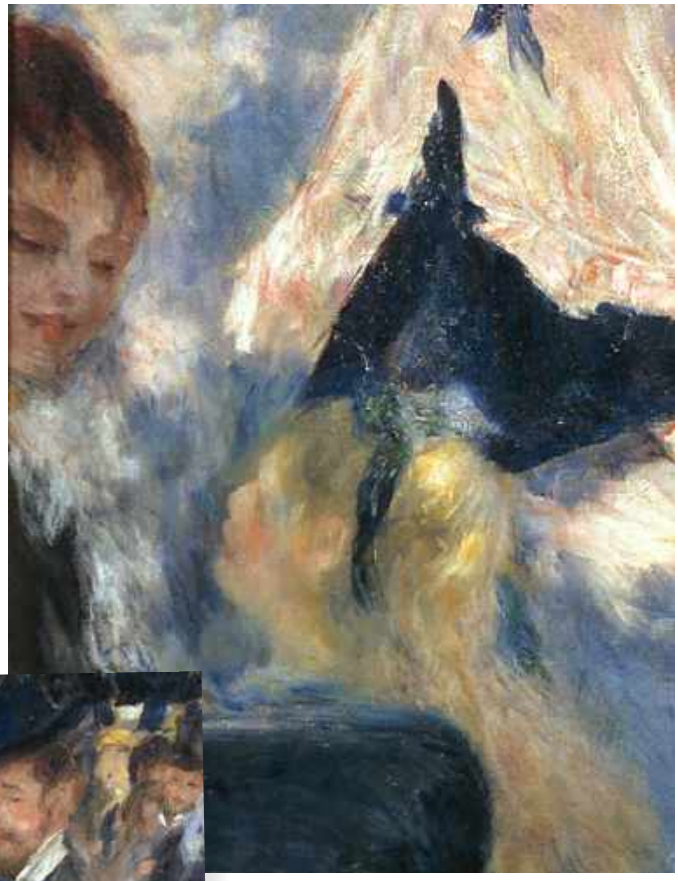

Au second plan s'élancent les danseurs. Alors que la foule est compacte, Renoir a su attirer notre regard autour d'un couple, en lui ménageant un espace libre et en jouant avec la lumière qui vient éclairer la robe de la femme.

Notez comment, à grands traits, le peintre figure le tissu et les nœuds du vêtement, dans un flou que l'on retrouve sur l'ensemble de la toile et qui donne une impression de mouvement.

Renoir a représenté ses amis, des peintres, des écrivains, des modèles. Tous ceux qui ont posé pour ce tableau ont été identifiés.

En arrière-plan, on devine quelques bâtiments, dont celui où l'orchestre s'est installé, et l'assemblée, joyeuse, profitant d'un moment sans contraintes.

La palette est variée, mêlant au bleu-noir des couleurs plus claires et chatoyantes. Les robes ont des reflets bleus et roses. L'ensemble paraît avoir été peint au travers des branches, les feuilles laissant passer de grandes taches de lumière. Au-dessus des personnages, lampadaires et lustres forment une frise lumineuse. Tout en haut, un peu de verdure.

Par endroits, une caractéristique de l'impressionnisme, les contours du dessin semblent s'effacer, ce qui est particulièrement visible pour la chevelure de la fillette et le vêtement du jeune garçon. ●

Actuailes : **www.actuailes.fr**
Directrice de la rédaction : Gaëlle Iordanow – **Contact** : contact@actuailes.fr
Communication et partenariat : Pierre-Henri Aubry communication@actuailes.fr
Réalisation : Camille Cassan – **Secrétariat de rédaction** : Alix de Marcillac
Site internet : website-modern.fr – dons@actuailes.fr

Valérie d'Aubigny

La Malédiction des Combettes

Aline Roussillon

Illustrations de Jérôme Brasseur

Roman, Téqui
Collection « Défi » n° 46
Juin 2020, 232 pages
13,90 euros
À partir de 14 ans

« J'ai lu ce roman en une après-midi ! Je n'ai pas vu le temps passer. Dès le début, je ne pouvais plus lâcher le livre. »
Maxence, 14 ans

Clément avait sept ans quand sa famille a précipitamment quitté le massif du Jura et la jolie ferme des Combettes, où son père élevait des vaches laitières pour produire du Comté, fromage renommé de la région. La famille a repris une vie citadine à Paris, changeant radicalement de cap.

Depuis, le cœur de Clément est resté dans cette région qu'il aime viscéralement. Dès qu'il le peut, il y retourne et s'installe à la ferme de son parrain, heureux de retrouver ses amis, Alexis et sa sœur Sonia.

À 16 ans, son choix est déjà fait : il souhaite s'inscrire à l'école d'agriculture de Ferval puis s'associer avec Alexis, pour reprendre la ferme.

Lorsqu'il annonce son désir de s'orienter vers la filière agricole, les visages de ses parents se ferment. Cela a-t-il un lien avec la ferme des Combettes ? Quelle malédiction se cache derrière les murs si beaux et paisibles de ce coin de paradis ? De mystérieux souterrains chargés d'histoire livreront-ils la clé des malheurs passés ?

Cette aventure familiale palpitante emporte le lecteur dès les premières pages. Elle peut être lue indépendamment de *En avant, Lucie !*, même s'il est parfois fait allusion à des personnages et des lieux de ce précédent roman, du même auteur.

Grands adolescents, Alexis, Sonia et Clément, ainsi que Lucie au second plan, sont déjà très mûrs. Ils partagent de belles valeurs d'amitié, d'entraide et le même goût pour la nature et l'aventure.

Les relations entre générations se dévoilent dans leur complexité mais, sous l'action des découvertes qui révèlent les secrets du passé, les jugements et les incompréhensions laissent la place à la confiance et à l'amour. ●

Retrouvez ces livres ainsi qu'une large sélection pour la jeunesse sur le site ***www.123loisirs.com.***

Les Filles au Moyen Âge

Michael Lonsdale nous a quitté le 21 septembre dernier à 89 ans. Connu dans le monde entier, sa carrière est époustouflante : il a été animateur radio, acteur, comédien, metteur en scène, voix *off* de nombreux documentaires, voix de livres audio… Au cinéma, il a souvent tenu des seconds rôles et, somme toute, cela lui ressemblait bien car cet artiste catholique engagé prônait l'humilité.

Révélé au grand public par le réalisateur François Truffaut, sa maîtrise de l'anglais – son père était sujet britannique – lui permet une belle carrière à l'étranger que ce soit dans un *James Bond* (*Moonraker*, 1979) où il incarne le méchant, ou encore dans *Munich* (2005) de Steven Spielberg, énorme *blockbuster* s'inspirant des attentats aux Jeux olympiques de 1972…

Avec sa voix nasale, il est resté longtemps l'archétype des rôles dépassionnés ou sournois du cinéma jusqu'à ce qu'il interprète, en 2010, frère Luc dans *Des Hommes et des dieux* de Xavier Beauvois, magnifique film retraçant les dernières semaines des moines de Tibhirine assassinés en Algérie en 1996. Ce rôle lui permettra de remporter plusieurs récompenses à travers le monde.

En 2014, il tourne pour la dernière fois un curieux petit film : *Les Filles au Moyen Âge* de Hubert Viel. Dans une maison quelconque d'un lotissement inachevé, coincé entre un parc d'éoliennes et une zone commerciale bitumée, six enfants sont réunis pour un goûter d'anniversaire. Les garçons ne décrochent pas d'un jeu vidéo particulièrement inepte et les filles s'ennuient. Fort heureusement, Daniel (Michael Lonsdale), le grand-père d'une des fillettes, va les captiver en leur racontant la condition féminine au Moyen Âge.

Inspiré de l'ouvrage de Régine Pernoud, *La Femme au temps des cathédrales*, Viel cherche à corriger les idées reçues et fausses que nombre de nos contemporains se font encore de cette période. Et, pour raconter mille ans d'histoire en 1h15, il a découpé son film en une série de sketches poétiques, drôles et décalés. Les enfants jouent ainsi plusieurs saynètes savoureuses où, affublés de déguisements approximatifs et avec des dialogues parfois anachroniques, ils découvrent la place que la chrétienté a rendue à la femme, comment certaines, comme sainte Hildegarde ou sainte Jeanne d'Arc, ont apporté leur tribut à l'Histoire. C'est un peu Jacques Bainville joué par des enfants ! Et quand une princesse se retrouve dans la voiture d'un homme d'affaires sur un parking de supermarché, nous comprenons bien vite ce que la femme a perdu avec le progrès.

Un moment de poésie à voir en famille ! ●

Blagues

Que prend un éléphant quand il va au restaurant ?

Il prend de la place !

Sabine de P.

Quel est l'animal le plus ancien ?

Le zèbre car il est en noir et blanc.

Que fait un rat pour se faire beau ?

Il met un masque à rat (mascara) !

Qu'est-ce qui n'est pas un steak ?

Une pastèque

Anne-Sibylle L.

Quel est l'animal le plus fort ?

La tortue, parce qu'elle transporte sa maison sur son dos.

La maîtresse demande :
– Hortense, dans ta rédaction, tu as écrit trois fois le mot savon avec un S majuscule. Pourquoi ?
– Parce que c'est forcément un nom propre !

Très mécontent, un client entre dans un magasin animalier et s'écrit :
– Le chien que vous m'avez vendu ne vaut rien !
– Et pourquoi donc ? demande le vendeur.
– La nuit dernière, il a tellement aboyé que nous n'avons pas entendu les cambrioleurs.

Un médecin dit à son patient :
– Vous êtes atteint d'une maladie très rare, je vais vous mettre en quarantaine et aussi au régime.
Vous aurez droit à de la pizza et des crêpes !
– Vraiment ?
Et cela va me guérir de ma maladie ?
– Non ! Mais ce sont les seuls aliments que l'on puisse glisser sous la porte.

Depuis plusieurs jours, un petit village subit des assauts de pluies torrentielles, au point que les rues commencent à se transformer en ruisseaux. Le dispositif d'alerte inondation est déclenché, les habitants doivent quitter le village. Seul le curé refuse de partir car, dit-il à la presse : « J'ai confiance, le Seigneur ne m'abandonnera pas. » Mais le niveau de l'eau monte toujours. Les pompiers passent en barque pour vérifier que tout le monde a quitté le village et trouvent le curé qui s'est installé à l'étage du presbytère. Il refuse de les accompagner : « Le Seigneur est là, Il m'écoutera. » Les pluies continuent pourtant et le curé est obligé de se réfugier sur le toit. Un hélicoptère l'aperçoit et s'approche pour lui proposer du secours. Mais le curé s'entête encore : « Je suis sûr que le Seigneur fera cesser la pluie. » Enfin, les eaux emportent le toit et le pauvre curé se noie.
Arrivé au Ciel, il est peiné :
– Mais enfin, Seigneur, tu ne m'entendais donc pas ?
– Mon enfant, je t'ai envoyé la presse, les pompiers et même un hélicoptère !

Laetitia S.